

FICHE DE POSTE

<u>Nature du Poste:</u>	SECRETAIRE EXECUTIF PERMANENT
<u>1. Responsabilités :</u>	<ol style="list-style-type: none">1. Organise, supervise, et dirige le secrétariat exécutif permanent du Comité Interministériel d'Orientation et de Pilotage de la Politique Nationale de Décentralisation (CIOPD)2. Assure l'exécution des décisions du CIOPD et en fait rapport3. Produit un rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la décentralisation4. Collabore avec les instances et institutions compétentes pour définir les indicateurs de performances en vue du suivi de la réalisation de la politique de la décentralisation et de l'amélioration de la gouvernance locale5. Joue également un rôle de conseil auprès du Ministre en Charge de la Décentralisation dont il est un collaborateur direct
<u>2. Missions</u>	<ul style="list-style-type: none">- suivre l'état d'avancement de la politique de décentralisation ;- proposer au CIOPD les orientations stratégiques en vue de la réalisation des objectifs tracés par la politique de décentralisation ;- veiller à la cohérence entre les politiques sectorielles et les objectifs de décentralisation jusqu'au transfert effectif des ressources aux Communes ;- proposer toutes les mesures tendant à améliorer la collaboration et la coopération entre les différents niveaux de gouvernance, et proposer les cadres de dialogue pour cela- contribuer à la définition des modalités de partage des ressources publiques entre niveau national et niveau territorial de gouvernance et d'organisation des transferts financiers correspondants- mettre au point des mécanismes de suivi des performances des collectivités territoriales dans l'exercice de leurs mandats en vue de leur adoption par les instances concernées
<u>3. Activités</u>	<ul style="list-style-type: none">- Instruire les dossiers à discuter aux réunions du comité interministériel d'Orientation et de Pilotage de la Politique Nationale de Décentralisation- Chercher toute la documentation nécessaire au travail du comité interministériel ;- Préparer et organiser le travail du comité interministériel pour plus d'efficacité ;- service d'organe de communication ;- conserver et gérer la documentation et l'information des ministères et institutions membres du comité interministériel ;- Diffuser les décisions et les autres documents du résultant du travail du comité interministériel ;- assurer le suivi-évaluation quotidien de la mise en œuvre de la politique nationale de la décentralisation
<u>4. Relations hiérarchiques</u>	<ul style="list-style-type: none">- Ministre ayant en charge la décentralisation et le développement communal
<u>5. Relations fonctionnelles</u>	<ul style="list-style-type: none">- Deuxième Vice-Président de la République ;- Ministre ayant en charge la décentralisation et le développement communal ;- le Ministre ayant la Santé dans ses attributions ;- le Ministre ayant l'Intérieur dans ses attributions ;- le Ministre ayant la sécurité publique dans ses attributions ;- le Ministre ayant la bonne gouvernance dans ses attributions ;- le Ministre ayant les finances dans ses attributions ;- le Ministre ayant la Planification dans ses attributions ;- le Ministre ayant l'Agriculture dans ses attributions ;- le Ministre ayant la fonction publique dans ses attributions ;- le Ministre ayant l'éducation dans ses attributions ;- le Ministre ayant la jeunesse dans ses attributions ;- le Ministre ayant le Genre dans ses attributions ;- le Ministre ayant la Justice dans ses attributions ;

6. Exigences du Poste

- Avoir fait l'une des filières suivantes les sciences humaines, les lettres, la sociologie ou les sciences du développement communautaire ;
- Avoir occupé de hautes fonctions, notamment dans un Ministère sectoriel ayant trait aux questions de la décentralisation, à la Superstructure Gouvernementale, avoir eu des responsabilités sur des thématiques aussi variés que les questions juridiques, culturelles et économiques ;
- Avoir déjà contribué à l'élaboration et la mise en œuvre des réformes administratives pour un bon fonctionnement de l'administration publique, y compris les questions de la décentralisation des différents services de l'Etat.
- Avoir un esprit libre, et démontrer un esprit d'analyse critique très affirmé, être disponible et avoir une ouverture d'esprit et un esprit de synthèse pour mieux intégrer les directives et orientations formulées par les Ministères sectoriels, l'Etat et les Communes.
- Avoir une expérience dans le pilotage d'institution de financement des collectivités territoriales et être familier de préoccupations de développement équilibré du territoire national.
- Affirmer son sens du management des hommes et des institutions, stimuler la réflexion et assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions du comité interministériel.
- Avoir de l'impact sur son entourage, susciter le consensus et l'esprit d'équipe en restant ouvert et engendrer l'adhésion aux priorités de la Politique Nationale de la Décentralisation..